

**ADA**

Assemblée générale mixte du 29 juin 2018  
Septième résolution

**Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

**BDO France - Léger et Associés**

43-47, avenue de la Grande Armée

75116 Paris

S.A.R.L. au capital de € 60.000

480 307 131 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie

régionale de Paris

**ERNST & YOUNG et Autres**

Tour First

TSA 14444

92037 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. à capital variable

438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie

régionale de Versailles

## ADA

Assemblée générale mixte du 29 juin 2018

Septième résolution

### Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une période de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris et Paris-La Défense, le 5 juin 2018

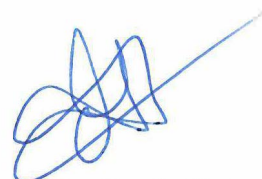
Les Commissaires aux Comptes

**BDO France - Léger et Associés**



Frédéric Léger

**ERNST & YOUNG et Autres**



May Kassis-Morin